

## VŒUX 2012

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens.

Au nom du Conseil municipal je vous adresse de bien sincères vœux de bonheur pour l'année qui commence. Santé, travail, vie de famille apaisée et sereine.

Des incertitudes, des interrogations, des angoisses nombreuses sont d'actualité et nous touchent tous d'une façon plus ou moins aigue aussi bien de façon personnelle qu'à travers la collectivité que nous formons.

Malgré la dureté des temps, sachons regarder ce qui marche et ce qui est signe d'espoir. Soyons acteurs de gestes positifs du plus simple geste d'entraide entre voisins, jusqu' à la participation aux vastes élans de solidarité lors de catastrophes ou de causes d'importance.

Nous allons vivre des mois d'affrontements idéologiques, souvent médiocres et ressentir certainement beaucoup de déception.

Que ce qui nous rassemble soit plus fort que ce qui nous divise.

Dans la devise de la République je choisis le mot « Fraternité » pour 2012. Nous aurons bien besoin de mettre en œuvre chacun et ensemble ce concept concret pour surmonter tout ce qui nous attend.

oooooooo

Comme tous les ans je voudrais rappeler ce qui fit l'actualité de notre Commune en matière de gestion d'investissements et de services et évoquer les projets pour la nouvelle année. Le contexte est particulier. Baisse des subventions, réforme des collectivités au pas de charge et sans assez de concertation dénoncée par les élus de tous bord politiques et tous les autres, réforme de la fiscalité des collectivités, baisse des dotations d'Etat .

Mais avant de parler travaux je souhaite évoquer les hommes et femmes qui travaillent au quotidien au service de notre Commune.

Agnès Gauberville secrétaire, participe à des stages de formation pour acquérir un niveau supérieur à sa qualification actuelle et pour connaître au mieux toutes les évolutions législatives et réglementaires qui ne cessent de s'empiler.

Cédric Constant employé communal titulaire est en arrêt de travail puis en congés de longue durée depuis juin 2010. Nous savons depuis quelques jours que cet arrêt est actuellement prolongé jusqu'à fin juin 2012.

Richard Feltin qui l'a remplacé se remet d'un grave accident de santé ayant été victime d'un AVC. Son contrat de travail est arrivé à échéance. Dès que Richard pourra reprendre une activité, nous verrons dans quelles conditions un nouveau contrat pourra lui être proposé.

Jérôme Piau, le remplaçant du remplaçant fait donc face tout seul aux obligations ordinaires du poste. En outre, Jérôme possède des qualités quasi professionnelles en maçonnerie et bricolage. De nombreux aménagements ont ainsi pu être réalisés et la liste des choses à faire est encore longue. Jérôme a de quoi travailler longtemps à Courcelles. C'est son vœu et le nôtre.

Nadia Gigault assure le ménage. Son poste va évoluer dans les semaines à venir. Les travaux à l'église et ceux prévus à la Mairie vont demander plus de réactivité et une nouvelle répartition de son temps de travail.

oooooooooooo

2011 fut donc la dernière année du chantier le plus important du mandat en cours. Je veux parler de l'assainissement. Tous les propriétaires qui ont souhaité se raccorder au réseau par l'intermédiaire de l'entreprise Redon retenue par la Commune, le sont. Comme dans tout chantier de cette importance tout ne s'est pas passé idéalement. Mais c'est globalement très positif. Restent à faire les reprises après contrôle dans certaines maisons. Les propriétaires des maisons non raccordées ont jusqu'au début de l'été pour réaliser les travaux. C'est lors du prochain passage pour le relevé des compteurs d'eau, cet été, que le constat du non raccordement sera réalisé et les pénalités légales appliquées si nécessaire. Mais j'ai confiance, nous ne devrions pas connaître de telles situations contentieuses désagréables.

L'autre chantier important fut l'enfouissement des réseaux entre la Mairie et le château. Depuis exactement 10 ans la commune avait pris rang auprès de la

SICAP, qui prend en charge une bonne partie de la dépense, dans le cadre d'un programme appelé Face C. La commune supportant le surcoût lié à l'enfouissement des lignes téléphoniques et le remplacement des candélabres.

Autre réalisation dont nous sommes fiers, pourquoi ne pas le dire, c'est la réhabilitation de la maison du 2 Rue de l'Égalité. 2 logements « dits sociaux » accueillent deux jeunes couples et un bébé. Oubliée, cette maison qui défigurait le village à l'endroit le plus passager. Ce programme a été financé à 60 % par la Région Centre, à 20% par la Communauté de Commune et à 20 % par la Commune pour laquelle la dépense représente un peu plus de 17.000 euros.

Une procédure longue, déjà 3 ans, devrait aboutir dans les mois qui viennent après promulgation par le Préfet des résultats de l'enquête publique, qui devrait nous permettre de réaliser une opération identique dans la maison du 10 grande rue qui a été déclarée en état d'abandon manifeste et ainsi faire disparaître un point noir supplémentaire au niveau du bâti .

Autre dossier qui touche à son terme des celui des conséquences foncières de l'autoroute. Arcour a tenu sa promesse de reprofiler le chemin qui conduit du viaduc de l'autoroute au pont du grand Gué des deux cotés de la rivière. Ce n'est pas ce dont nous rêvions, vous le savez, mais faute d'un nouveau pont sur la Rimarde nous possédons un chemin qui facilite néanmoins le travail des agriculteurs. Nous avons mené avec Arcour des discussions serrées au sujet des délaissées de l'autoroute. Ces surfaces gelées pour la construction de l'A 19 qui maintenant sont rétrocédées aux collectivités locales ou vendues aux particuliers. Bien entendu notre objectif a été d'accepter le moins d'espace possible. Le comble aurait été de devoir investir en forces humaines et en matériel pour entretenir ces hectares de cailloux et de mauvaises herbes. Nous sommes arrivés à un résultat satisfaisant pour la Commune. Nous avons réuni les agriculteurs propriétaires et ou exploitants riverains pour les informer des surfaces qui vont être mises en vente par Arcour. Les plans sont exposés à la Mairie et toute personne intéressée par l'acquisition des parcelles disponibles peut faire acte de candidature près d'Arcour.

Nous avons réglé le dossier le l'alignement des parcelles de la Rue du Pourtour et de la Rue du Pressoir. Le service des hypothèques débordées par les dossiers liées à l'A 19 a tardé à faire leur travail rapidement et l'indemnisation des propriétaires a trainé. Nous avons continué le programme de renforcement du

réseau incendie et du réseau électrique en réalisant des bouclages. En matière de circulation la seconde tranche d'installation et de remplacement des plaques de rue a été réalisée ainsi que la pose de miroirs aux endroits les plus dangereux. L'aménagement d'un espace pour les poubelles communes a été réalisé par Jérôme route d'Arconville.

Nous avons entrepris un programme de plantations et d'embellissement. Aussi bien à la station, qu'auprès du poste de relevage de la Rue du Moulin qu'à l'angle des rues de la Caponnerie et Rue du Pressoir ainsi qu'au lavoir. Il sera complété par des plantations à coté du cimetière. De son coté le Syndicat de la Rimarde a aménagé les abords du lavoir dans le cadre du programme d'aménagement entre Nancray et Courcelles. Panneaux pédagogiques, balises, bancs, tables pour pique-nique, puis dernièrement arbre, rosiers. Nous allons continuer dans les années à venir à agrémenter les espaces publics par des plantations et des aménagements.

Je ne vais pas passer en revue dans le détail tout ce qui a constitué le travail de 2011. Vous pouvez vous reporter aux comptes rendus du Conseil sur le site de la Commune que nous essayons de maintenir à jour, ou les découvrir sur les panneaux d'affichage communal.

Quelques informations sur 2012, maintenant.

Les travaux à l'Eglise ont débuté par la réfection du système électrique. Dans quelques jours l'échafaudage autour du clocher va s'élever. Les charpentiers sont déjà à l'œuvre dans le clocher. D'ici 4 à 5 mois tout devrait être terminé. Nous espérons à cette date avoir récolté les 7000 euros attendus grâce à la souscription publique sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Il reste des dépliantes n'hésitez pas à en les diffuser largement autour de vous. De la réussite de cette souscription dépend le versement de la subvention régionale d'environ 20 % ce qui n'est pas rien. Faute d'y arriver ce sera le budget communal qui sera mis à contribution.

Nous attendons la réponse écrite de la Région Centre sur la subvention demandée dans le cadre de l'Opération Cœur de village. La réalisation des deux logements sociaux nous ouvre ce droit. Grâce à cela nous espérons réaménager l'espace entre le parking de l'église et la venelle du lavoir. Mise aux normes pour l'accès handicapés, parkings handicapés obligatoires, espaces piétons, accès à la Mairie, création d'un espace plus aéré entre la salle des fêtes, la chapelle, la

mairie et l'église. Le Conseil général devrait participer aussi au financement de ce programme dans le cadre des travaux de sécurité.

Autre chantier et autres demandes de subventions en cours auprès de l'Etat et du Conseil général : le réaménagement du secrétariat de Mairie, en récupérant 2 pièces du rez-de chaussée du logement communal. Dans le même temps, mais sur les fonds communaux presque en totalité, nous allons réhabiliter le 1<sup>o</sup> étage de la Mairie et le grenier, pour en faire deux petits appartements qui seront proposés à la location.

Le bâtiment situé à l'arrière du 4 Rue du Tertre, propriété de la commune fera aussi l'objet de réparations cette année ou l'année prochaine, pour en faire un lieu de rangement du matériel communal.

Un autre point délicat que nous allons traiter, c'est le déversement des eaux pluviales d'une bonne partie de la Rue Neuve dans la propriété de Mr André Livernais. Cette situation héritée des siècles passés doit se résoudre par la création d'un vaste ouvrage Rue de la Caponnerie à l'angle du calvaire.

Enfin, je ne cite que le principal, nous allons réaliser encore cette année des travaux de bouclage d'eau et d'électricité. Ce sera Rue du Pressoir, nous devrions en profiter pour réaliser l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique et implanter de nouveaux luminaires.

Bien entendu les travaux ordinaires d'entretien des routes de bouchage des trous, de réfection de bouts de trottoirs, de changement de panneaux de circulation ou de balises de sécurité se feront dès que la saison le permettra.

Nous allons profiter aussi de cette année pour concrétiser la pré étude de sécurisation de la RD 44.( Rue Neuve et Grande Rue) Le Conseil général nous a fourni des éléments. Nous devons faire des choix et du tri, affiner aussi les estimatifs. Les travaux débuteraient en 2013. Nous donnerons la priorité aux deux entrées de bourg ainsi qu'à la sécurité sur les trottoirs aux divers débouchés des venelles sur la rue neuve. Ces travaux complexes qui s'étendront sur une dizaine d'année très certainement, nécessitent de faire travailler ensemble de nombreuses institutions et entreprises. Le plus difficile ne sera certainement pas d'assurer la coordination de tout cela, mais de trouver les financements nécessaires à ce lourd projet. (Les estimations actuelles se montent à 650.000 euros)

2012, ne sera pas qu'une année de travaux. Nous espérons que le Comité des fêtes présidé depuis peu par Philippe Rousseau et dont l'équipe de bénévoles a été renforcée par de nouvelles bonnes volontés saura nous proposer des animations diverses et de qualité. Je n'ai pas de crainte et je les remercie.

En 2011 souvenez-vous, nous avons vécu un moment inoubliable le jour de la fête de la Rimarde. Rando, repas, spectacle des lavandières et concours photos ont réuni plus de 400 personnes. La brocante connut le même succès que les années précédentes et les dernières décorations de la place à Noël n'avaient rien à envier à ce que l'on pouvait admirer dans les villages à l'entour.

2011 a vu dissolution de notre association d'anciens. Peut-être revivra-t-elle un jour sous une autre forme ? Chaque génération invente ses propres moyens. Mais qu'est-ce qu'être ancien aujourd'hui, et quelles seront les souhaits des centenaires que l'on nous annonce nombreux et en bonne santé dans les années qui viennent ? Le Comité des fêtes s'est engagé à proposer des activités inter-générationnelles, voire de temps en temps des activités plus spécifiques au 3<sup>ème</sup> âge. Là aussi nous lui faisons confiance.

Encore quelques mots avant de terminer. Ces dernières semaines marquent une reprise dans les demandes de certificats d'urbanisme et de permis de construire. Si tout aboutit positivement nous devrions voir des constructions nouvelles : Rue Basse, Rue du Pressoir, Grande Rue, Rue du Pourtour, Rue du Pont Rompu, Rue des Carriers. Nous avons bien fait de réaliser les réseaux d'assainissement et de renforcer ceux d'eau et d'électricité (travaux en cours ou sur le point de débiter pour renforcement électrique rue du Moulin et du Pourtour, prévus en 2011, suite retard Cégélec.)

Vigueur également en matière de natalité : Nous avons enregistré 5 naissances en 2011. 5 petites filles : Honorine, Mathilde, Anèle, Noémi, Léane.

Il y a déjà une naissance en 2012 et toujours une petite fille Maëlie

.Je formule donc un nouveau vœu : faites des garçons par tous les moyens ! Le CCAS est disposé à distribuer gratuitement des petites pilules bleues pour rendre service en cas de besoin !

Activité intense aussi en matière d'inscription sur les listes électorales puisque 33 nouveaux électeurs se sont inscrits avant le 31 décembre dernier. A noter

aussi une activité économique qui se maintient par la présence de 7 artisans ou entreprises de service. Nous devrions pouvoir manger des pizzas toutes les semaines à partir de la fin du mois de janvier grâce à la présence d'un vendeur ambulant qui s'installera sur la place.

J'arrête là mon discours. Vous attendez les petits fours de la pâtisserie Langevin. Un enfant du pays. Et vous avez bien raison, ils devraient être aussi bons que l'an dernier.

Je ne parlerai pas dans le détail, en conclusion, de toutes les difficultés. Les plus difficiles à affronter et à régler de façon constructive, sont celles basées sur les relations entre les personnes ou entre des personnes et la collectivité, incivilité sous toutes ses formes, preuves flagrantes de mauvaise volonté ou de mauvaise foi, détérioration de matériel dans le cadre d'actes de petite délinquance. 2012, je l'ai dit, doit être une année de fraternité. Pas une fraternité qui ressemble à de la guimauve, pas une fraternité de bon sentiments, mais un état d'esprit, un comportement ouvert et respectueux, le contraire du renfermement et de la peur.

Merci de votre attention et de votre présence, merci à mes deux adjoints et à tous mes collègues du Conseil municipal de leur participation assidue et constructive aux divers travaux de commissions, aux réunions régulières du Conseil Municipal et à celles où ils représentent la commune à l'extérieur. Merci au personnel pour son sérieux et sa conscience professionnelle. Tous, nous vous redisons notre disponibilité.

Bonne année 2012 à Courcelles et à tous ses habitants.

Denis THION

Maire.